

CoRTEES – Mairie de Rungis

Compte rendu de réunion du 23/09/2020

Participants

Mairie de Rungis

- Bruno MARCILLAUD, maire de Rungis
- Alain DUQUESNE, Référent Transition Ecologique
- Antoine MORELLI, Référent Solidarité
- Eladio CRIADO, Référent Démocratie Participative
- Patrick ATTARD, Référent Mobilités
- Patrick LEROY, Référent Transition Energétique

CoRTEES

- Alexandre SANTIAGO, contact Démocratie Participative
- Dushanti VANLAER
- Etienne CARBAIN, contact Transition Ecologique
- Françoise FRASER
- Frédéric PERCHERON
- Gérard RAULT

Durée : 2h30

Agenda

- Introduction
 - o Présentation des acteurs du conseil municipal
 - o Présentation de notre organisation en groupes thématiques
- Partage des objectifs de cette réunion
- Echanges sur ces objectifs
- Sujets « vie de l'association CoRTEES »
- Discussion ouverte

En résumé

- Une réunion longue et constructive avec le maire et ses conseillers municipaux
 - o Support de présentation des discussions en pièce jointe
- Beaucoup d'informations échangées et de sujets discutés
- Cette réunion a aussi été l'occasion de l'annonce de l'arrêt des constructions sur la plaine de Montjean.
- La proposition d'organisation des discussions entre la mairie et CoRTEES est adoptée

Prochaines réunions

Le lancement des premières réunions thématiques se fera prochainement en concertation entre les 2 parties. Aucune date n'a, à ce stade, été précisée. Elles devraient démarrer vers la fin octobre. De même pas de date décidée pour la prochaine réunion plénière : elle pourrait avoir lieu vers Janvier.

Discussions

Introduction

Après présentation des personnes présentes et rappel des cinq thèmes sur lesquels portent les engagements du nouveau conseil municipal, le maire (Bruno Marcillaud) confirme avoir nommé, comme nous en avons exprimé le souhait, un référent pour chaque axe de transition.

Au cours des différentes discussions qui ont suivies, nous avons pu constater que le maire s'est montré à l'écoute de nos informations et demandes et s'est montré motivé pour faire de Rungis une ville modèle (durable). Certains de ses 5 adjoints ou délégués (surtout Eladio Criado pour la démocratie participative) se sont exprimés sur leur domaine de responsabilité, d'autres ont laissé le maire s'exprimer.

Informations du maire

Construction de nouveaux logements : suite à l'arrêt de Montjean2, plusieurs axes sont en étude. Construire la ville sur la ville, ICADE, les Malouines, la Cité de la gastronomie, à proximité de la future gare du Grand Paris à Pont de Rungis.

- Aujourd'hui, sur Rungis, il y a 22,5% de logements sociaux. Il manque environ 150 logements pour atteindre le seuil exigé de 25%.
- La mairie ne veut pas construire des logements excentrés pour des familles, ce qui poserait des problèmes d'accès aux services (écoles...). Pourraient être des logements étudiants ou senior ? Des liens à créer pour ces logements avec les communes voisines.

Icade : La direction de l'Icade a présenté au maire un projet de construction de 148 logements familiaux dans la zone du parking ABBOTT. Autorisé par l'ancien maire, ce projet a finalement été rejeté car aucune étude n'a été faite sur l'incidence pour l'intégration des futurs habitants, excentrés. Sujet pour le moment abandonné.

- A noter qu'avec le COVID, la zone Icade fonctionne à seulement 60 % de son potentiel.
- **Question** : des logements étudiants ou jeunes actifs ne pourraient-ils pas être construits à la place ?? Proximité du T7 = accès à Paris pour les jeunes actifs et plusieurs écoles d'ingénieurs. Un public jeune pourrait avoir un intérêt pour la dynamisation des commerces du centre-ville. Permettrait aussi de tendre vers les 25% de logements sociaux.

Cité de la Gastronomie : Rungis y a versé 3 Millions d'euros alors que Thiais et Chevilly n'ont versé que 0,8 et 0,6 M€. Il est réclamé à nouveau 1 M€ à notre ville pour l'avancement de ce projet.

- ⇒ Cela risque de devenir un gouffre financier !
- La construction de logements (150 à 200) pourrait permettre de le financer. Mais les écoles sur Chevilly ne peuvent accueillir la totalité des nouvelles familles. Réflexion en cours sur le type de logements

Plaine de Montjean

La tranche 2 d'urbanisation de la plaine est annulée. Le conseil d'administration de l'EPA-ORSA a entériné cette annulation. Aucune contrepartie sur le nombre de logements à construire n'a été formellement demandée par le Préfet.

- La mairie a obtenu le soutien du préfet le 31 juillet dernier
- Rungis a refinancé l'EPA-ORSA, en difficultés par ailleurs, à hauteur de 1,8M€ sur 5 ans en contrepartie d'un arrêt des constructions. Notre intérêt est que cette instance de proximité (comparée à la métropole du grand Paris) fournit un service d'ingénierie de projet
- Accord des mairies concernées sur la recapitalisation EPA-ORSA et la préservation de la plaine.
- La construction sur les Malouines a néanmoins été demandée par le préfet.
- Au final pour préserver la plaine, le maire en a simplement exprimé la volonté auprès des différents acteurs (ce que n'a jamais tenté Raymond Charresson). Le maire a su saisir les

opportunités qui se présentaient dans un contexte qui avait évolué avec le COVID et avec les difficultés financières de l'EPA-ORSA pour en obtenir la décision formelle

- A noter : le nouveau projet d'aménagement urbain prévoit aussi de 5000m² de « Bois Frais ».

Statut de la plaine

- Le procès entre l'Agence des Espaces Verts et les héritiers des agriculteurs est terminé et s'est soldé par le versement d'1 M€ au bénéfice des héritiers. L'AEV a maintenant la voie libre pour l'installation de maraîchage sur la plaine
- Un procès est également en cours entre les mêmes héritiers et Mr Chevalier, propriétaire de terrains sur la plaine, qu'il veut donner en bail à deux maraîchers. Mr Chevalier a demandé à l'AEV la possibilité de faire un remembrement sur la plaine pour regroupement de ses différentes parcelles.

Aménagement de la plaine

- Les Pépinières de la Ville de Paris ont demandé de pouvoir obtenir une extension pour y planter des arbres. L'AEV est d'accord pour donner en bail une partie de ses terrains
- La SEMMARIS souhaiterait promouvoir le « produit et vendu à Rungis »
- Pour l'ensemble des aménagements, la question de l'eau reste posée.
 - o CoRTEES propose de relancer le sujet de la récupération de l'eau de qualité renvoyée dans les égouts sur le MIN de RUNGIS
 - o Avec l'eau du MIN possibilité d'étendre la zone humide (biodiversité), augmenter la surface des pépinières, planter des arbres, développer la permaculture le maraîchage et les jardins potagers, voire installer une ferme pédagogique et une cueillette. Ce ne sont pas les projets qui manquent !
- Tout cela doit s'organiser avec la mairie, l'AEV, l'EPA-ORSA, les différentes communes limitrophes, l'appui du département ou de la région
- **Action Municipalité et CoRTEES** : échanger sur un plan d'aménagement global de la plaine, et les moyens d'y parvenir

Permaculture : souhait de la mairie de valoriser sur Rungis le travail fait par la ferme du Rimarin

- Le maire explique que l'exploitante actuelle fait 25 paniers par semaine vendus à une AMAP, rue Monge à Paris, faute d'AMAP identifiées plus près. Ce qui provoque l'étonnement de tous : une AMAP existe à Rungis et les rungissois sont prêts à acheter des produits en circuit court.
- Questionnée sur sa possibilité à alimenter les cantines de Rungis, elle aurait émis la possibilité de faire un tunnel de tomates si on lui paie le matériel (problème posé par le murissage des tomates en Aout alors que les écoles sont fermées...). L'ancien maire avait financé une cuve d'eau pour cette permaculture d'un montant supérieur à 100k€.
- Le cout de l'aide à cette ferme est déjà autour de 1M€
- Permacultrice : 3000m² supplémentaires demandés pour planter des arbres fruitiers

Labellisation

Une démarche de labellisation a été proposée, qui a suscité l'intérêt du maire.

Le label identifié est **VILLE DURABLE ET INNOVANTE**, qui permet de joindre les thèmes de la transition et celui du numérique, en y associant les habitants.

Ce label est en phase pilote. Il est porté par CEREMA et EFFICACITY

La ville pourrait se préparer à la labellisation tout en restant extérieure à la démarche officielle ?

Le point doit être creusé, à la fois par la municipalité et par CoRTEES.

- **Action Municipalité et CoRTEES** : identifier le cadre et la grille de critère de ce label. En étudier la mise en œuvre sur Rungis
- A noter : demande d'information envoyée par CoRTEES le 01/10 à la CEREMA

Journée de sensibilisation au vélo – VELOTAF

Le principe des journées de sensibilisation a retenu l'intérêt de la municipalité

L'objectif est de mêler des festivités avec les enjeux de la transition et l'organisation de l'entraide et du partage des savoir-faire. Il pourrait y avoir 4 journées par an.

La proposition du Vélotaf rejoint et complète la journée en cours d'organisation de l'ARDEN sur le vélo. Une co-organisation est envisageable.

- **Action CoRTEES et ARDEN** : se synchroniser sur ce sujet.

Démocratie Participative

Le sujet qui couvre le **CESEL**, doit être présenté dans la commission dédiée par Eladio Criado le mardi 29 septembre. Elle réunira donc pour commencer les élus de l'opposition afin de valider la démarche

- Il est proposé à CoRTEES d'y envoyer un représentant.
- **Action CoRTEES** : définir ce représentant (et suppléants), quand nous en saurons davantage sur les objectifs et les moyens

Organisation des discussions entre CoRTEES et la mairie : nous les informons de notre intention de créer des groupes de travail CoRTEES qui travailleront périodiquement avec ces référents pour l'avancement et suivi des différents engagements municipaux. Un contact coté CoRTEES est identifié par thème pour lancer les groupes de discussions.

La proposition CoRTEES est actée.

- Réunion par thématique avec les référents, pour priorisation et pré-étude
- Réunion plénière pour synthèse et prise de décision
- Réunion publique annuelle dans le cadre de ce qui est déjà planifié, avec l'ensemble des rungissois-es, avec focus sur le thème de la transition

La fréquence de ces réunions est encore incertaine et n'est pas décidée à ce stade.

- Pour les réunions par thématique, elle nécessite en amont de lancer les réflexions et les études par thème coté Mairie et coté CoRTEES. Une fréquence de 2 fois par trimestre pourrait être une cible.
- La réunion plénière nécessite des avancées par groupe thématique. La fréquence cible pourrait être de 2 ou 3 fois par an.

Ces réunions restent indépendantes et complémentaires de l'approche CESEL.

La date de la prochaine réunion, par thème et plénière n'est pas définie à ce stade. Fin Octobre pourrait être une cible pour les réunions thématiques

- **Action Municipalité et CoRTEES** : définir les dates des prochaines réunions.

Transition Ecologique

Désartificialisation des sols : plusieurs km de voies douces actuellement bitumées ont été identifiées comme cibles pour les remplacer par un sol laissant passer l'eau. Beaucoup de venelles sont concernées. A l'étude

- **Action CoRTEES** : suivi du dossier

Dalles dépolluantes : pose envisagée sur les pistes vélo. La mairie souhaite s'inspirer du nouveau magasin Lidl à Chili-Mazarin et de son parking équipé de pavés drainants facilitant l'infiltration des eaux de pluie. A l'étude

- **Action CoRTEES** : suivi du dossier

Plaine de Montjean : voir paragraphe dédié. Si la phase 1 dévore des bonnes terres, la phase 2 aurait été un encore plus immense gâchis. Une nouvelle ère commence. De multiples projets sont possibles.

Pollinarium : pour prévenir les périodes à forte risque allergique. Confirmation du maire de la volonté d'avancer sur le sujet. A l'étude

- **Action CoRTEES** : suivi du dossier

Transition Energétique

Bâtiment de l'Évasion de la Colline Cacao : c'est une passoire thermique. Il va être détruit et remplacé par un centre omnisport qui devrait intégrer des salles couvertes pour le tennis

- Ainsi le problème des bulles actuelles du tennis, très énergivore, pour être résolu
- CoRTEES propose que le futur bâtiment soit de type BEPOS (à Energie Positive). Possibilité qu'il soit recouvert de végétal, ce qui serait intéressant dans le cadre du parc
- **Action Municipalité et CoRTEES** : identifier les critères BEPOS

Conservatoire : la proposition de CoRTEES de profiter de la construction du conservatoire pour en faire un bâtiment modèle type BEPOS, n'est pas retenue. Le maire nous indique qu'il est trop tard et qu'une modification des plans entrainerait des pénalités importantes. En échange le maire propose une réunion au cours de laquelle les plans nous seront exposés, de façon à ce que puissent être étudiées des aménagements ou améliorations dont le surcoût serait acceptable. A noter : le cout global et actualisé devrait aussi être présenté.

- **Action Municipalité et CoRTEES** : organiser la présentation des plans.

Domotique : la mairie prévoit d'améliorer la consommation les bâtiments les plus énergivores grâce à la domotique pour piloter le chauffage en particulier. A l'étude

- **Action CoRTEES** : suivi du dossier

Mobilités

Chemins doux : prolongations du cheminement le long des pépinières (voie des laitières) actés, prévu pour l'année prochaine. Mais aussi tout un quadrillage de la plaine

- Le long du mur de séparation bois de Montjean / pépinières (entre la voie des laitières et la voie des otages),
 - Voie des jumeaux
 - Cheminement reliant la colline cacao au bois de Montjean
 - **Action CoRTEES** : suivi du dossier
- ⇒ La journée de sensibilisation au vélo pourrait être l'occasion d'inaugurer un 1er tronçon.

Ligne Orlyval : bascule sous la responsabilité de la RATP. La création d'une gare à la fraternelle semble aujourd'hui réalisable. A confirmer

- **Action CoRTEES** : suivi du dossier

Réouverture de la Bièvre sur la colline cacao : une liaison avec Wissous et son parc serait intéressante. La réouverture est complexe elle est très enterrée et la voie de chemin de fer coupe le passage. Ce point reste néanmoins à l'étude : une amélioration est possible (nettoyage).

- **Action Municipalité et CoRTEES** : étudier ce qui est possible de faire.

Solidarités

Maison de la citoyenneté : accord de principe. Local en discussion : la Croix Rouge doit être déplacée, le bâtiment actuel pourrait alors devenir la Maison Citoyenne, une étude est en cours.

- A noter : la mairie organise la venue d'un écrivain public
- **Action Municipalité et CoRTEES** : co-définir lieu et missions de la maison de la citoyenneté

Petits travaux au domicile des personnes fragiles : actuellement pris en charge gratuitement et de façon non officielle par les services techniques. Pas vraiment de changement prévu, mais une réflexion à ouvrir pour la formalisation. Difficulté : pourrait être vu comme une concurrence déloyale vis-à-vis des artisans.

Vie de l'association

Subvention : un financement sera possible mais seulement à partir de 2021 – dossier à déposer prochainement pour passage en commission. Une certaine réticence à ce sujet est apparue coté mairie, contrairement au message donné avant les élections

- **Action CoRTEES** : monter un dossier

Adresse postale à la mairie : devrait être possible. Les BP doivent être réactivées. Conditions de mise en œuvre non éclaircies

- **Action Municipalité** : proposer une adresse postale

Local de réunion : discussion pour identifier un local disponible. Possibilité de partager le local avec l'ARDEN. Pas de conclusion à ce stade.

- **Action Municipalité** : proposer une salle

*** Fin du document ***